

CNW TELBEC : code 41
Envoi aux hebdomadaires

Cégep de l'Outaouais

LES MINISTRES BOLDUC ET VALLÉE PROCÈDENT À L'INAUGURATION DE L'AGRANDISSEMENT DU CAMPUS FÉLIX-LECLERC

Gatineau, le 16 décembre 2014. — Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, M. Yves Bolduc, la ministre de la Justice, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M^{me} Stéphanie Vallée, ainsi que le député de Chapleau, M. Marc Carrière, ont participé aujourd'hui à l'inauguration de l'agrandissement du campus Félix-Leclerc du Cégep de l'Outaouais à Gatineau.

« Je suis très heureux de l'agrandissement de ce campus, qui représentera un atout important pour l'Outaouais. Les cégeps constituent un levier majeur pour le développement régional en formant une main-d'œuvre qualifiée. L'augmentation de l'offre collégiale qui en résultera saura combler les besoins en formation et concrétisera l'engagement du gouvernement à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement supérieur », a déclaré le ministre Bolduc.

C'est grâce à des sommes totalisant 26,2 millions de dollars que le cégep a procédé aux agrandissements et aux réaménagements de son campus Félix-Leclerc, mais aussi à celui de Gabrielle-Roy.

Rappelons que les travaux de réaménagement des locaux, du campus Gabrielle-Roy, nécessaires pour offrir le programme Technologie d'analyses biomédicales, sont déjà terminés et que les étudiants bénéficient des nouveaux laboratoires spécialisés depuis l'automne 2013.

Agrandissement des installations du Cégep

Ces agrandissements sont liés à la hausse de l'effectif étudiant. Le cégep pourra ainsi accueillir près de 500 étudiants de plus par année. Les travaux permettront également de répartir l'offre de formation entre les deux campus. Les programmes liés au domaine des techniques sociales seront offerts au campus Félix-Leclerc, tandis que ceux liés au domaine de la Santé seront regroupés au campus Gabrielle-Roy.

« Pour la région de l'Outaouais, il est essentiel que nos institutions d'enseignement supérieur puissent offrir une formation de qualité. Pour y arriver, nous avons besoin d'infrastructures adéquates qui répondent aux attentes des étudiants, mais aussi à celles des enseignants. Ces investissements contribuent à améliorer l'offre de formation en techniques de la santé et techniques sociales. Ils devraient ainsi favoriser la rétention des jeunes, dont les travailleurs de la santé, en Outaouais, ce qui constitue une excellente nouvelle pour la région », a ajouté la ministre Vallée.

«Je suis très heureux aujourd’hui de cette annonce pour nos étudiants ainsi que pour les différents acteurs de notre réseau d’enseignement postsecondaire. La présence de cette institution est non seulement essentielle au développement socioéconomique de notre région, mais permettra à notre relève d’étudier dans un environnement stimulant favorisant ainsi leur rétention chez nous en Outaouais», a mentionné M. Carrière.

Rappelons que l’aide financière est accordée dans le cadre des Plans quinquennaux des immobilisations 2010-2015 et 2011-2016 du gouvernement du Québec.

— 30 —

Sources : Yasmine Abdelfadel
Attachée de presse du ministre de
l’Enseignement supérieur, de la Recherche
et de la Science
418 266-1166

Sylvie Descoeurs
Attachée politique
de la ministre de la Justice,
ministre responsable de la Condition
féminine et ministre responsable de la
région de l’Outaouais
819 420-3264

Geneviève Latulippe
Attachée politique, chef de bureau
Marc Carrière
Député de Chapleau
819 246-4558

Renseignements : Pascal Ouellet
Responsable des relations médias
Ministère de l’Enseignement supérieur, de
la Recherche et de la Science
418 646-4508, poste 3397